

5. Genres de discours

5.1. Genres de discours ?

La notion de « genre de discours » est un outil théorique servant à classer les discours. Le choix du titre d'un numéro consacré à cette problématique par la revue *Recherches*, à son 42^{ème} numéro paru en 2005, est d'ailleurs très significatif : « Classer ». La notion de « genre de discours » s'impose notamment suite au rejet d'une autre manière de classer : celle fondée sur la notion de « type de texte » (Argumentatif, narratif, explicatif, etc.). (Adam, 2005).

En 2008, Suzanne G. Chartrand définit un genre comme étant un « un ensemble de textes oraux ou écrits qui possèdent des caractéristiques conventionnelles relativement stables (Chartrand, 2008 : 23). En 2015, elle propose une autre définition de la notion de genres de discours : le genre est un « ensemble de productions langagières orales ou écrites qui, dans une culture donnée, possèdent des caractéristiques communes d'ordres communicationnel, textuel, sémantique, grammatical, graphique ou d'oralité, souples mais relativement stables dans le temps ». (Chartrand 2015 : 9)

Un genre c'est donc par exemple un ticket de bus, une carte de visite, une petite annonce, carte postale, une lettre, un fait-divers, un reportage, une recette de cuisine, une discussion, un débat, une communication scientifique, une publicité, un conte, etc. Ils sont donc presque innombrables.

Nous pouvons alors définir un genre comme un ensemble de discours (ou texte) qui partagent un certain nombre de caractéristiques (fondamentales) communes et d'autres caractéristiques (secondaires) qui diffèrent. Le genre permet de classer les activités langagières. Il guide également la production des textes et leur interprétation par leurs récepteurs.

5.2. Théorie des genres de discours : origine, désintérêt et regain d'intérêt

L'origine de la théorie des genres remonte jusqu'à l'époque d'Aristote et de Hegel. On s'en désintéresse durant pendant un siècle avant d'y revenir : « La question des genres littéraires [qui] fut pendant des siècles – d'Aristote à Hegel – l'objet central de la poétique et [qui] n'a, temporairement et partiellement, déserté le champ des études littéraires que pendant un siècle d'effacement relatif de la poétique elle-même » (Genette et al. 1986 :7). Cet effacement s'est fait « au profit d'une approche historiciste et positiviste, pour laquelle rien ne devait être considéré au-delà des individus, des œuvres singulières et des circonstances empiriques »

(ibidem). Cela dit, « Le renouveau de la théorie littéraire ne pouvait manquer de passer, entre autres, par une redécouverte de cette question, puisque toute démarche théorique implique un dépassement des faits singuliers vers la recherche de traits généraux » (ibidem).

La théorie des genres à tout d'abord concerné exclusivement les productions littéraires. On distinguait généralement alors cinq genres littéraires : Le genre narratif, le genre poétique, le genre théâtral, le genre argumentatif et le genre épistolaire. Cela dit cette théorie sera violemment critiquée par les spécialistes en littérature.

La théorie des genres de discours va réapparaître et concerner cette fois tous les genres de discours et pas uniquement les genres littéraires. On parle alors de genres de discours médiatiques, de genres de discours journalistiques, de genres de discours universitaires, etc. Les genres de discours deviennent innombrables.

Ce regain d'intérêt à la notion de genres de discours et l'élargissement de son champ, on les doit notamment à Bakhtine qui fait redécouvrir cette notion au milieu des années cinquante du siècle précédent (cf. Bakhtine, Mikhaïl. 1984 [1952-1953]. « Les genres du discours – Problématique et définition », *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard). Cela dit, il a fallu ensuite attendre une quarantaine d'années pour que la notion refasse vraiment surface et s'impose face à la théorie des types de texte notamment. Parmi les publications qui pourraient confirmer cela, figurent les suivantes :

- Swales, John. 1990. *Genre Analysis. English in Academic and Research Settings* (Cambridge : Cambridge University Press)
- Beacco, Jean-Claude. 1992. « Les genres textuels dans l'analyse du discours : écriture légitime et communautés translangagières », *Langages* 105, 8 -27
- Beacco, Jean-Claude. 1991. « Types ou genres? Catégorisations des textes et didactique de la compréhension et de la production écrite », *Études de linguistique appliquée* 83, 19-28
- « Didactique des genres », *Pratiques* n°66, 1990.
- « Textes, discours, types et genres », *Études de linguistique appliquée*, n° 83, 1991
- « Types et genres textuels » dans *Enjeux* n° 37/38 (1996)
- Branca-Rosoff, Sonia. 1996. « Retour aux genres », *Histoire et grammaire du sens*. Auroux, Sylvain et al (éds) (Paris : Armand Colin) 189-203

- Canvat, Karl. 1994. « La notion de genre à l'articulation de la lecture et de l'écriture », *Les interactions lecture-écriture* (New-York : Peter Lang), 263-282

Parmi les auteurs qui ont largement contribué à ce que la théorie des genres s'imposent face à celle des types de textes, on ne peut ne pas citer Jean-Michel Adam comme en témoignent les exemples de publications ci-après qu'ils a signées ou cosignées :

- « Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* n° 75, 1997
- « En finir avec les types de textes » *Quelles grammaires enseigner à l'école ? Discours, genres, texte, phrase*, Dans C. Garcia, J-P Confais & M, Grandatyéd., Paris-Toulouse, 2001 (1998) : 25-43.
- « Analyse des discours. Types & genres », *Communication & interprétation*, M, Ballabriga éd., Éditions Universitaires du Sud, 2001,
- « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages* n° 141, 2001 : 10-27.
- « Entre conseil et consigne : les genres de l'incitation à l'action » *Pratiques* n° 111/112, Metz, 2001
- Avec HEIDMANN : « Du théâtre de Coppet aux contes des Grimm : les mutations génériques d'un étrange récit », in *Les textes comme aventure*, Zoé, Carouge-Genève, 2003
- Avec HEIDMANN : « Des genres à la généricité. L'exemple des contes », *Langages* n° 153, Paris, 2004

5.3. Importance de la théorie des genres de discours

On estime actuellement que le classement par genres de discours l'emporte sur les autres possibilités de classement. Verónica Portillo Serrano (2010 : 63) soutient que « Les genre est Les genres sont donc considérés comme un « niveau d'analyse fondamental ». Pour quoi ? Pour justifier cette affirmation, elle cite Rastier :

« (i) Tout texte est donné dans un genre, et perçu à travers lui : aussi la langue est-elle actualisée dans des genres, [...]. (ii) Le genre l'emporte sur les autres régularités linguistiques. C'est même *le discours, voire le genre qui détermine la langue* [...]. . (iv) Les régularités de genre l'emportent sur les régularités idiolectales ou stylistiques » (Rastier, cité par Portillo Serrano, 2010 : 63).

Ce probablement les raisons pour lesquelles François Rastier estime que l'étude des genres de discours doit être la priorité du linguiste : « Puisque tout texte se rattache à la langue par un discours et à un discours par la médiation d'un genre, l'étude des genres doit devenir une tâche prioritaire pour la linguistique. » (Rastier, *ibid*, Bronckart, 2008: p.40).

Avant Rastier, en traitant de la notion de genres, Bakhtine (1984) affirmait déjà au sujet de l'importance de la notion de genre ce qui suit :

« Une conception claire de la nature de l'énoncé en général et des types variés d'énoncés en particulier (premiers et seconde, c'est-à-dire des genres du discours, est indispensable à toute étude quelle qu'en puisse être l'orientation spécifique. Ignorer la nature de l'énoncé et les particularités de genre qui marquent la variété du discours dans un quelconque domaine de l'étude linguistique mène au formalisme et à l'abstraction, dénature l'historicité d'une étude, affaiblit le lien qui existe entre la langue et la vie ». (Bakhtine, tr. 1984, p. 268).

Il ajoutera également que « La langue pénètre dans la vie à travers des énoncés concrets (qui la réalisent), et c'est encore à travers des énoncés concrets que la vie pénètre dans la langue » (Bakhtine, tr. 1984, p. 268).

La notion de genres de discours intéressera également de très près la didactique : elle revêt actuellement une importance capitale pour nombre de didacticiens. Les auteurs de l'ouvrage *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français*, soulignent à ce sujet : « Depuis au moins deux décennies, en didactique du français, on s'entend pour dire que les genres sont d'indispensables outils pour développer les compétences langagières des élèves et qu'ils devraient constituer le point nodal de l'enseignement du français » (Chartrand, Émery-Bruneau et Sénéchal, 2015 : 1).

5.4. Niveaux d'analyse d'un genre de discours

Plusieurs ensembles de critères d'analyse de corpus de textes appartenant à un genre de discours donné ont été proposés. En traitant de ce sujet, nous avons déjà affirmé que « Les caractéristiques (ou avantages) par lequel(le)s se distingue le « genre » quand on le compare au "type", font que son étude obéit inévitablement à plusieurs niveaux d'analyse (Ammouden, 2015 : 6).

Adam distingue 5 niveaux :

« **Sémantique** (thématique) : (« familles événementielles » et rubriques)

Énonciatif : (degré de prise en charge des énoncés, identité de l'énonciateur)

Longueur : (brièveté VS développement)

Pragmatique : (buts, intentions communicatives)

Compositionnel : (plans de textes et séquences)

Stylistique : (texture micro-linguistique) » (Adam, 1997 : 17)

En se référant aux travaux de Schneuwly (1998), de Schaeffer et Petitjean (1989), d'Adam (1997/1999), de Maingueneau (1998), Richer explique que « *les genres constituent des réglages qui (...) opèrent à cinq niveaux constitutifs de la totalité textuelle* ». Il les énumère de la manière suivante :

- « *au niveau socio-énonciatif-pragmatique : tout genre investit globalement et préférentiellement un des deux systèmes d'énonciation (discours ou récit) mis en évidence par E. Benveniste (1966). Il règle la place, le statut social des coénonciateurs. Il constitue un acte de parole global (informer/ expliquer/convaincre/ polémiquer ...) qui vise à agir sur les représentations, les savoirs, les croyances du destinataire ;*
- *au niveau matériel : un genre sélectionne un médium spécifique (écrit/ oral/ visuel/ multimédia, hypertextuel...), ou une combinaison de ces médias, qui modèle l'énoncé (comme le montrent les travaux de médialogie de R. Debray);*
- *au niveau thématique : un genre impose des contraintes thématiques autorisant tel contenu thématique, en excluant d'autres ;*
- *au niveau formel : tout genre présente un plan de texte (conventionnel ou occasionnel (Adam, 1999 : 69)) qui impose ou exclut des schémas séquentiels (narratifs/ descriptifs/ explicatifs/ argumentatifs/ dialogaux) articulés selon des enchaînements spécifiques à chaque genre ;*
- *au niveau stylistique : un genre opère dans les sous-systèmes linguistiques composant une langue des sélections lexicales, grammaticales. » (Richer, 2005 : 69).*

Chartrand estime, quant à elle, que le genre se distingue par 5 types de caractéristiques, qui sont d'ordre

- *communicationnelles : situation de communication!; but ou intention de communication; énonciateur et destinataire!; lieu social de production / réception!; temps et lieu!;*

- *discursives* : mode de mise en discours dominant!: narration, description, argumentation...; univers représenté; thèmes traités!;
- *textuelles* : structuration de l'information!: plan de texte, séquences textuelles!;
- *linguistiques* : structures et formes langagières!;
- *graphiques* : iconographie et marques graphiques, mise en page;
- *matérielles* : supports divers!: livre, affiche, dépliant, site Web, courriel, etc. » (S.-G. Chartrand, 2008 : 26).

Chartrand (2015 : 5-7) va également remanier un peu cette proposition dans la réédition du même ouvrage en 2015. Elle distinguera cette fois, des caractéristiques communicationnelles (Intention de communication, contexte social de production et de réception, etc) ; des caractéristiques textuelles (Structure du texte, structure compositionnelle, système énonciatif, temps verbaux, procédés langagiers) ; des sémantiques (figures de styles, champs sémantiques, emploi particulier du lexique, etc.), des caractéristiques grammaticales (structures de phrases, ponctuation, etc.), et enfin des caractéristiques graphiques ou visuelles (autres que les signes de la langue), (iconographie, marques graphiques et typographiques, intitulés, mise en page, etc. ; prosodie arrière fond sonore, etc.).

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel (1997) « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », in *Pratiques*, n° 94, Metz, pp. 3-18, [en ligne] http://www.pratiques-cresef.com/p094_ad1.pdf
- ADAM Jean-Michel (2005) « La notion de typologie de textes en didactique du français : une notion « dépassée » ? », in *Recherches*, no 42, pp. 11-23. http://www.recherches.lautre.net/iso_album/42_011-023_adam_.pdf
- AMMOUDEN, M'hand (2015). Cours et activités de didactique de l'écrit. 4. L'enseignement/apprentissage par genres», Polycopié pédagogique, Université A. Mira-Bejaia. Disponible sur : <http://elearning.univ-bejaia.dz/course/>
- BAKHTINE, Mikhaïl (1984). Esthétique de la création verbale. Paris : Gallimard.
- CHARTRAND Suzanne-G. (2015). « avant-propos ». Dans Chartrand Suzanne-G., Émery-Bruneau Judith et Sénéchal Kathleen, *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français*. Québec : Didactica. https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/

[document_section_fichier/fichier_a0567d2e5539_Caracteristiques_50_genres.pdf](#)

Chartrand Suzanne-G., Émery-Bruneau Judith et Sénéchal Kathleen (2015). *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français*. Québec : Didactica.

https://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_section_fichier/fichier_a0567d2e5539_Caracteristiques_50_genres.pdf

CHARTRAND Suzanne-Geneviève (2008) « Travailler les textes en classe, oui, mais par genre », [en ligne] http://www.fse.ulaval.ca/fichiers/site_ens_francais/modules/document_section_fichier/fichier_f85b9ce631b9_enseigner_les_textes_par_les_genres_fin.pdf

GENETTE, Gérard et al., (1986). *Théorie des genres*. Paris : Seuil, Col. Points.

PORTILLO SERRANO Verónica (2010) « Problématique des genres dans les productions écrites universitaires : cas du résumé scolaire chez des étudiants français et mexicains », Thèse de doctorat, université de Franche-Comté, [en ligne] www.revue-texto.net/doc.

RICHER Jean-Jacques (2005) Le Cadre européen commun de référence pour les langues : des perspectives d'évolution méthodologique pour l'enseignement/ apprentissage des langues ? », in. *Synergies Chine*, n°1, pp. [en ligne] <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Chine1/richer.pdf>